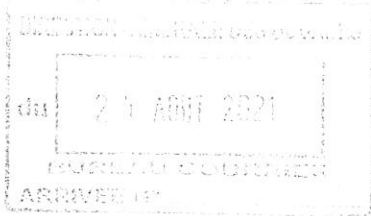




Dakar, le 22 JANVIER 2021



Le général de brigade Mbaye CISSE,
Directeur général du CHEDS

à

Monsieur l'Inspecteur principal des douanes,
Directeur général des Douanes.

- Dakar -

Objet : Formation en Master sécurité nationale.

P. jointe : Une (01) annexe.

Monsieur le Directeur général,

La session 2022 du Programme de Formation en Master Sécurité nationale sera organisée par le Centre des Hautes Etudes de Défense et de Sécurité (CHEDS), à Dakar, du 04 janvier au 30 septembre.

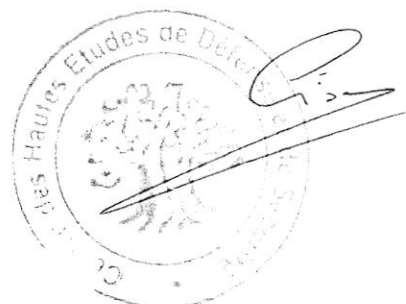
Les conditions d'admission, la composition du dossier à fournir et les modalités de paiement des frais de formation sont indiquées en annexe.

Le dépôt des candidatures se fera au Secrétariat du CHEDS, Boulevard de la Défense x Rue du Port, Dakar, **jusqu'au mercredi 15 décembre 2021**. Le nombre maximum d'auditeurs est fixé à quarante (40) pour la session 2022.

Je vous saurais gré de toute mesure qu'il vous plairait de faire prendre en vue d'encourager et de faciliter la candidature de cadres supérieurs de la Douane.

Des informations complémentaires pourraient être obtenues par les auditeurs potentiels auprès des services du CHEDS (contact : Chargé de programme, Tél : +221338229033 / 777334017 / 706441714, Email : cpsn.sagna@cheds.gouv.sn).

En vous adressant mes remerciements anticipés, je vous prie d'agréer, **Monsieur le Directeur général**, l'expression de ma haute considération.



CIBLE, CONDITIONS D'ADMISSION ET FRAIS DE FORMATION**> CIBLE**

Le programme s'adresse aux cadres nationaux des secteurs public et privé, civils, militaires et paramilitaires et aux ressortissants de l'Afrique francophone. La formation portera sur les questions de défense et de sécurité et sur la géopolitique des espaces national, régional et international.

> CONDITIONS D'ADMISSION

Les candidats seront sélectionnés parmi :

- les fonctionnaires de la hiérarchie A exerçant des responsabilités à un niveau décisionnel, justifiant du niveau du Master 1 ou équivalent ;
- les membres des Forces de défense et de sécurité de grade au moins égal à celui de lieutenant-colonel ou assimilé, titulaires du brevet de l'Enseignement Militaire Supérieur du deuxième degré (EMS 2) ou d'un diplôme équivalent ;
- les cadres civils exerçant des responsabilités de direction dans les différents secteurs d'activité économique, sociale, scientifique et culturelle, ainsi que dans les médias et les professions libérales, justifiant du niveau du Master 1 ou équivalent.

Les candidats potentiels sont informés que le dépôt des dossiers de candidature se fera au Secrétariat du CHEDS, Boulevard de la Défense x Rue du Port, Dakar, **jusqu'au mercredi 15 décembre 2021.**

> DOSSIER DE CANDIDATURE :

- 1 demande écrite adressée au Directeur général du CHEDS, exposant la motivation de la candidature ;
- 1 formulaire individuel délivré par le CHEDS et dûment rempli par le candidat ;
- 1 engagement de prise en charge et de règlement de frais de formation ;
- 1 curriculum vitae détaillé ;
- 1 copie légalisée des diplômes obtenus ;
- 2 photos d'identité (en format papier 3,5 cm x 4,5 cm) ;
- 1 copie légalisée de la carte nationale d'identité ou du passeport.

Le nombre maximum d'auditeurs est fixé à quarante (40) pour la session 2022.

> CALENDRIER DES COURS

- dans la période du 04 janvier au 30 septembre 2022, du mardi au jeudi, de 17H00 à 21H00 ;
- voyage d'étude de quatre (04 jours) dans un pays africain dans la 1^{ère} quinzaine de juillet 2022.

> MODALITES DE PAIEMENT

Les frais de formation sont fixés à un million sept cent cinquante mille (1 750 000) FCFA. Ils peuvent être payés au comptant ou en trois (03) tranches : la moitié à l'inscription et le reliquat avant la soutenance du mémoire.

Un compte bancaire est ouvert à cet effet et le numéro sera communiqué aux candidats sélectionnés. A charge pour chaque auditeur, après versement, de transmettre le reçu correspondant à l'Agence comptable du CHEDS.